

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2015

---

TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS - (N° 3314)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 84

présenté par  
M. Savary

-----

### ARTICLE 6 BIS

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« toute »

le mot :

« une ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.